



Arcad

Association de rencontre pour la création artistique et son développement



Arcad participe à la reconnaissance et au développement de l'activité de l'artiste professionnel (plasticien, spectacle vivant) par :

- Transmission d'informations professionnelles (appels à projet, annonces...)
- Promotion de ses adhérents via la lettre mensuelle Passerelle, Facebook.
- Organisation d'événements culturels sur le territoire (concerts, expositions, spectacles...)
- Production d'artistes du spectacle vivant.
- Conseil juridique-médiation en cas de litige.
- Participation à un réseau d'artistes (rencontres).
- Accompagnement de porteurs de projets artistiques (aide à la création / diffusion)
- Tarifs préférentiels aux événements d'Arcad (Anglet Jazz Festival, Interface, formations...)



Bulletin d'adhésion Arcad 2017

A retourner, complété avec le règlement* d'adhésion à Arcad

Je, soussigné(e)

pseudo

adhère à Arcad pour l'année 2017 et verse :

- la cotisation individuelle de 30 € (25 € bénéficiaire de minima sociaux)
- la cotisation de 50 € (association culturelle /collectif artistes/entreprises (comprenantadhérents/salariés))
- Don de € au titre de donateur privé (réduction impôt de 66%)
- Don de € au titre de mécène d'entreprise (réduction de 60% et contreparties à hauteur de 25%)

Je suis artiste : Discipline

Autre (et nom du collectif/association/entreprise)

Adresse

Code postal / Commune

Tél. fixe et/ou portable

Mail

Site / blog / Facebook

Date signature :

* Paiement par chèque ou espèces. Pour tout autre mode de règlement, nous contacter.

